



Dialogue social : avis de recherche n°2

Lors de la Formation Spécialisée (FS) liée à la Santé, la Sécurité et aux Conditions de travail, réunie le 12 mai 2026, l'ensemble des représentants du personnel constate de nouveau des dysfonctionnements récurrents de cette instance et l'impossibilité d'établir un vrai dialogue social.

Nos inquiétudes portent à la fois sur le fond et la forme du déroulement de l'instance. Les représentants de personnels ne se sentent ni respectés ni reconnus dans leur rôle, et même infantilisés.

De nouveau, l'ensemble des documents des sujets à l'ordre du jour n'a pas été transmis aux représentants des personnels dans les délais impartis.

Un avis intersyndical (cité à la fin de cette publication) a été porté par l'ensemble des représentants du personnel au sujet du déménagement du CIO de Rezé et de la demande de fermeture au public de 5 jours comme les collègues le demandaient pour leur permettre de préparer dans les meilleures conditions le déménagement (préparation des cartons, archivage, tri, réaménagement, organisation des nouveaux espaces de travail).

En effet, la nouvelle de seulement deux jours de fermeture partielle au public a suscité de l'inquiétude chez les personnels, qui s'est traduite par plusieurs signalements au registre RSST.

Un point supplémentaire d'alerte a été généré par l'annonce de déménagement de la circonscription de Rezé qui serait venue occuper une partie des nouveaux locaux du CIO, alors même que ces locaux représentent une surface de travail diminuée de 2/3 par rapport aux locaux actuels du CIO de Rezé (passage de 600 m carrés à 200 m carrés). Ce projet avait été suspendu après la rédaction de fiches RSST, nous apprenons en instance qu'il est finalement abandonné.

Au vu des échanges suivant la lecture de cet avis, nous avons demandé une interruption de séance compte-tenu des premières réponses apportées par l'Administration.

Pour rappel, suite à la visite du site Margueritte de la Formation Spécialisée en mars 2025 liée au déménagement du SAE et de l'EAFC, des préconisations ont été faites en termes de coconstruction avec les personnels concernés (« associer les personnels aux projets » / « Savoir être à l'écoute des idées et suggestions des personnels mais aussi des services sollicités (DIFAG, SIBAA, DSI) »).

Malgré ces préconisations académiques, nous constatons que les personnels du CIO ne se sentent pas entendus dans l'ensemble de leurs demandes et que les conditions de déménagement et d'accueil envisagées ne tiennent pas compte des spécificités du service (accueil des jeunes et des familles dans des conditions décentes et de respect de la confidentialité).

Nous avons aussi alerté sur l'état des nouveaux locaux qui nécessitent des travaux avant emménagement.

Le SG demande à la SG de la DSDEN 44 un nouveau calendrier et un nouveau temps d'échange avec l'IEN-IO et la Directrice du CIO et ce, à 5 semaines du déménagement. Nous considérons qu'au vu des délais, une réponse en instance était indispensable. Nous ne pouvons pas non plus accepter qu'un retour nous soit proposé lors de la prochaine instance prévue le 2 juillet alors même que le déménagement est fixé les 24 et 25 juin.

Le SG a estimé qu'il n'était pas du rôle de l'instance de statuer sur une période de fermeture.

Nous constatons à chaque instance que le rôle qu'on voudrait nous assigner est celui d'enregistrer des décisions et des calendriers de l'administration. Ce n'est pas notre vision en tant que représentants des personnels. Nous sommes présents pour porter les revendications et les besoins des collègues.

Au regard du déroulement de l'instance et de la dégradation du « dialogue social », nous avons décidé de quitter la séance.

Nous nous voyons contraints de porter à la connaissance de la DGRH, ainsi que de la formation spécialisée du comité social d'administration ministérielle, le non-respect récurrent du rôle qui est le nôtre en tant que représentants du personnel au sein des services de l'Académie de Nantes."

Avis 3 : CIO de Rezé

Lors de la visite de la délégation de la formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail du CIO de Rezé le 3 février dernier, la demande a été formulée par l'ensemble de l'équipe de pouvoir suspendre l'accueil du public pendant cinq jours pour pouvoir organiser le futur déménagement prévu les 24 et 25 juin 2026.

L'annonce du refus de cette fermeture suscite incompréhension, inquiétudes et colère.

Nous vous rappelons que les représentants du personnel à la FS avaient acté que le thème de la visite au CIO de Rezé portait sur « déménagement et risques psycho-sociaux », au vu de l'historique du projet initial et non concerté de déménagement sur le site Cabestan, qui avait suscité l'expression d'une souffrance des collègues au travers des fiches RSST.

- Comment assurer la continuité du service public dans des conditions qui ne permettront pas de garantir la sécurité des consultants, des familles qui viennent avec de jeunes enfants ?*
- Comment maintenir un service d'information alors que la documentation et les ordinateurs seront dans les cartons et qu'il y aura une coupure du réseau internet ?*
- Quel service peut être rendu aux usagers alors que les opérations matérielles inhérentes à tout déménagement mobiliseront l'ensemble de l'équipe ?*

C'est pourquoi la CGT, FO et l'UNSA exigent que cette demande exceptionnelle de fermeture de 5 jours soit entendue et accordée, dans un souci commun de qualité du service rendu aux usagers et afin de réduire tout risque d'impact psycho-social pour les personnels.